



Bienvenue à tous !

Bienvenue, ce mot est pour moi le fil conducteur de ce week-end consacré à nos Gordon et à notre passion. Quelle que soit votre origine géographique, quelle que soit votre orientation avec votre compagnon (travail ou beauté), quelle que soit votre vision autour de notre race de prédilection, une seule chose est sûre : vous êtes les bienvenus.

Bienvenue donc en Dordogne, aux portes du Périgord noir pour cette 47ème exposition nationale d'élevage de la Réunion des Amateurs du Setter Gordon. Cette manifestation se déroule dans le cadre du parc de l'île de la vergne sur la commune de Terrasson-Lavilledieu.

Nous sommes réunis dans un pays riche de sa gastronomie dont vous pourrez goûter certains produits phares et riche de sa culture avec son appellation du « Pays de l'homme » en lien avec les découvertes préhistoriques célèbres comme par exemple la grotte de Lascaux.

Je mettrai tout en œuvre pour que ce week-end se passe le mieux possible pour tous et que vous en gardiez un excellent souvenir. Cet événement majeur pour notre club se doit d'être un moment de fête, d'échanges et de respect. Et connaissant certains d'entre vous, je ne doute pas un instant que ces valeurs soient galvaudées tout au long de ces deux journées.

Je remercie chaleureusement nos juges qui ont accepté l'invitation qui leur a été faite et pour l'honneur qu'ils nous font en étant présents aujourd'hui.

Pour les classes à CACS (intermédiaire, ouverte et travail):

Mrs Pierre Janicot ,Cyril Freygefond et Yves Guilbert

Pour les autres classes (baby,puppy, jeune, champion et vétéran) :

M. Régis Toulet

Je tiens également à remercier chaleureusement tous ceux qui ont permis l'organisation de cette exposition nationale d'élevage :

Mr Bousquet , le Maire,

La municipalité de Terrasson pour son accueil, les services techniques pour leur aide et disponibilité,

La société VERSELE-LAGA OPTI-LIFE pour sa généreuse dotation,

L'Association Canine Territoriale de la Dordogne présidée par Mr Claude Fouche pour le prêt de matériel

Les établissements « J Blanc gastronomie du Périgord » et « Le moulin de Maneyrol, huile de noix »

Mme Nicole FREYGEFOND pour ses peintures offertes au meilleur jeune et au meilleur sujet de la NE

Bonne journée à toutes et à tous, et surtout aux SETTERS GORDON.

Thierry Soustre

RÉUNION DES AMATEURS DU SETTER GORDON

**PRÉSIDENT**

Thierry SOUSTRE
411 Rue de Chantegrel
Villa C Terres des Causses
24120 PAZAYAC

**SECRÉTAIRE**

Cyril FREYGEFOND
20 Rue Leconte
17540 BOUHET

**1^{ER} VICE-PRÉSIDENT**

Yves GUILBERT
75 Rue des Alouettes
02810 TORCY EN VALOIS

**TRÉSORIER**

Alain DUPUIS
114 Rue de la Bistade
62370 SAINTE MARIE KERQUE

**2^E VICE-PRÉSIDENT**

Yves PIEDVACHE
615 Rue du Général DE GAULLE
45100 OLIVET

**ADMINISTRATEUR**

Pierre LASLIER
3 Rue Victor Hugo
95270 NOISY SUR OISE

**ADMINISTRATEUR**

Eric ANDRE
345 Rue du Dr CHAPELIER
33620 CEZAC

**ADMINISTRATEUR**

Renaud DE SAINT DENIS
7 Rue de la Nouvelle Ecosse
14280 AUTHIE

**ADMINISTRATEUR**

Jean Luc DESJARIGES
8 Impasse des tourtelles
40090 SAINT MARTIN D'ONEY

**ADMINISTRATEUR**

Michel HANOT
36 Rue Maiziers
62127 PENIN

**ADMINISTRATEUR**

Bruno KNOCKAERT
55 rue Jean Legrand
62360 LA CAPELLE LES BOULOGNE

**ADMINISTRATEUR**

Sylvie THERY
37bis, Rue des vignes mondaines
60350 TROSLY BREUIL

**ADMINISTRATEUR**

Arnaud VEILLARD
Le Ruffet
35460 MAEN ROCH

PRÉSIDENT D'HONNEUR

Monsieur Jean-Pierre LOUIS

MEMBRES D'HONNEUR DU COMITÉ

Madame Claudine PRANGERE

Monsieur Jean-Guy DUCOM

Mme la Présidente du SETTER CLUB

M. le Président du POINTER CLUB DE FRANCE

M. le Président du RED CLUB

FONCTIONNEMENT DU COMITÉ

Président	Thierry SOUSTRE	thierry-soustre@orange.fr	06 13 51 01 24
Secrétaire général	Cyril FREYGEFOND	cyril.freygefond3@orange.fr	06 77 54 35 88
Trésorier	Alain DUPUIS	alain.dupuis@cegetel.net	06 11 63 18 96
Homologations	Eric ANDRE	laflechenoireetfeu@orange.fr	06 71 63 20 78
Cotations	Sylvie THERY	thery-famille@orange.fr	06 25 56 49 05
Gestions des portées	Jean-Luc DESJARIGES	capitainerie@sfr.fr	06 18 01 53 86
Gestion des adhérents	Alain DUPUIS	alain.dupuis@cegetel.net	06 11 63 18 96
Responsable informatique	Pierre LASLIER	pierre.laslier@gmail.com	06 66 83 11 44
Correspondant SGCI	Thierry SOUSTRE	thierry-soustre@orange.fr	06 13 51 01 24
Rédaction revue	Cyril FREYGEFOND / Thierry SOUSTRE		

COMMISSION TRAVAIL

Responsable : Yves GUILBERT	guilbertyv@wanadoo.fr	06 87 02 34 26
Michel HANOT	michel@balestratp.fr	06 73 69 60 62
Bruno KNOCKAERT	bruno.k1954@orange.fr	06 42 52 19 33

COMMISSION DES EXPOSITIONS

Responsable : Cyril FREYGEFOND	cyril.freygefond3@orange.fr	06 77 54 35 88
Renaud de SAINT-DENIS	renaud.desaintdenis@gmail.com	06 75 25 34 97
Sylvie THERY	thery-famille@orange.fr	06 25 56 49 05
Arnaud VEILLARD	arnaud.celine.veillard@orange.fr	06 89 37 44 81

COMMISSION ÉLEVAGE, ZOOTECHNIE, SANTÉ

Responsable : Yves PIEDVACHE	yves@footcow.com	06 89 59 05 98
Eric ANDRE	laflechenoireetfeu@orange.fr	06 71 63 20 78
Jean-Luc DESJARIGES	capitainerie@sfr.fr	06 18 01 53 86

COMMISSION DES RÉGIONS ET DÉLÉGATIONS

Responsable : Pierre LASLIER	pierre.laslier@gmail.com	06 66 83 11 44
Eric ANDRE	laflechenoireetfeu@orange.fr	06 71 63 20 78
Jean-Luc DESJARIGES	capitainerie@sfr.fr	06 18 01 53 86

COMMISSION ÉVÈNEMENTIEL, COMMUNICATION, BOUTIQUE

Responsable : Pierre LASLIER	pierre.laslier@gmail.com	06 66 83 11 44
Katia GIRARD (boutique)	katia.girard3@orange.fr	06 81 70 09 17
Arnaud VEILLARD	arnaud.celine.veillard@orange.fr	06 89 37 44 81

COMMISSION DISCIPLINE, LITIGES

Yves PIEDVACHE	yves@footcow.com	06 89 59 05 98
Jean-Luc DESJARIGES	capitainerie@sfr.fr	06 18 01 53 86

COMMISSION DÉPENSES EXCEPTIONNELLES

Alain DUPUIS	alain.dupuis@cegetel.net	06 11 63 18 96
Bruno KNOCKAERT	bruno.k1954@orange.fr	06 42 52 19 33

Le président est membre de droit de toutes les commissions.

47ème EXPOSITION NATIONALE D'ELEVAGE
REUNION DES AMATEURS DU SETTER GORDON

TERRASSON-LAVILLEDIEU

Attribution du C.A.C.S. de la S.C.C.

Permettant l'accession au titre de

« CHAMPION NATIONAL DE CONFORMITE AU STANDARD »

Réfèrent bien-être animal : M. Thierry SOUSTRE

SAMEDI 18 MAI 2024

7h30 ACCUEIL/SECRETARIAT
TOISE DES CLASSES A CACS

9h00 DEBUT DES JUGEMENTS

12H00 PAUSE DEJEUNER (Salle des fêtes)

13h30 REPRISE DES JUGEMENTS

16H30 JUGEMENTS DES LOTS D'ELEVAGE ET REPRODUCTION
PROCLAMATION DES RESULTATS
PRESENTATION DES LAUREATS

JURY

Classes à CACS : Mr Pierre JANICOT (Président)

Mrs Cyril FREYGEFOND et Yves GUILBERT

Autres classes: Mr Régis TOULET

Assesseur : Mr Dominique LEBRUN avec Mr JANICOT pour les mâles

Mr Dominique LEBRUN avec Mr FREYGEFOND pour les femelles

20H00 BANQUET (Salle des fêtes)

DIMANCHE 19 MAI 2024

09H00 REUNION DES DELEGUES

10H30 ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

12H30 REPAS DE CLOTURE (Restaurant « moulin rouge »)

47ème Exposition Nationale d'Élevage RASG 2024

TERRASSON-LAVILLEDIEU

A L'ATTENTION DES EXPOSANTS

S'il est, très agréable pour un exposant de voir son chien classé en tête et paré du carton du C.A.C.S., c'est souvent une déception pour le propriétaire du chien classé second. Et pourtant, très souvent, c'est sur un infime détail une impression, que le juge, obligé de classer un PREMIER et un DEUXIEME, a fondé son jugement.

EN CHIEN DE RACE, SEUL LE QUALIFICATIF COMPTE

Que le chien soit second ou quatrième, s'il est classé "Excellent", c'est qu'il est bien proche du premier et sa valeur est certes plus grande que celui du « Bon » classé troisième.

Messieurs et Mesdames les juges ont été invités par la Société Centrale Canine à observer certaines directives. Elles ont surtout pour but de donner à chaque qualificatif sa réelle valeur et surtout de revaloriser le qualificatif "Très Bon" souvent considéré par l'amateur comme "inférieur" alors qu'en réalité, ce qualificatif s'adresse à un TRES BON CHIEN.

Il est rappelé d'abord que le juge porte son jugement sur le chien au moment précis où il est dans le ring, sans tenir compte des succès passés, et encore moins en anticipant sur l'avenir.

EXCELLENT : ne doit être attribué qu'à un chien se rapprochant de près du Standard idéal de la race, présenté en parfaite condition, réalisant un ensemble harmonieux et équilibré, ayant de "la classe" et une brillante allure. La supériorité de ses qualités, vis à vis de la race, dominera ses petites imperfections, mais il possèdera les caractéristiques de son sexe.

TRES BON : ne sera attribué qu'à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions, en bonne condition physique. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité, digne d'être utilisé comme reproducteur.

BON : doit être attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race, mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas réhibitoires.

ASSEZ BON : est attribué à un chien suffisamment typé sans qualités notoires ou pas en condition physique.

Le **CACS** ne peut être remis qu'à un chien classé Premier dans les Excellents mais cette suprême récompense n'accompagne pas automatiquement cette première place. Le premier classé peut être Excellent sans plus et c'est déjà beau.

Le **CACS** est accordé au sujet exceptionnel, très près de l'idéal du standard, digne d'accéder au championnat de conformité au standard.

IMPORTANT Nous faisons appel à la sportivité des exposants et les prions d'accepter de bonne grâce les décisions des juges, qui remplissent une fonction difficile et d'autant plus méritoire qu'elle est guidée par le plus parfait désintéressement.

TOUS LES CHIENS NE PEUVENT OBTENIR UN PREMIER PRIX, ET LE SUCCES D'UN SUJET D'ELITE NE DOIT PAS SUSCITER D'AUTRE SENTIMENT QUE L'ADMIRATION DES CONCURRENTS MOINS CHANCEUX.

47ème Exposition Nationale d'Élevage RASG 2024

TERRASSON-LAVILLEDIEU

ORGANISATION DE L'EXPOSITION

Tous les chiens des classes à CACS (Ouvrte, Intermédiaire et Travail) devront avoir été toisés avant le début des jugements, par un ensemble de deux juges. Les chiens toisés au cours des précédentes Nationales d'Élevage 2023 et 2022 pourront en être dispensés, dans ce cas, c'est la taille portée sur les revues qui sera prise en compte pour la suite des jugements.

Comme les années passées, l'organisation des jugements des classes à CACS (Ouvrte, Intermédiaire et Travail) sera faite sur le même principe :

Après avoir été rassemblés pour vérifier leurs présences, les chiens des classes Intermédiaire, Ouvrte et Travail seront répartis en 3 groupes homogènes dans les rings (1, 2, 3) dont ils ne sortiront pas. Les juges examinent chaque groupe et changent de ring pour voir tous les chiens et leur attribuer un qualificatif : EXC+, EXC, TB, B, AB, Insuffisant.

Lorsque tous les chiens ont été vus par les juges, ceux ci donnent leurs qualificatifs au secrétaire.

Le secrétariat fait les calculs et établit le qualificatif de chaque chien selon la grille suivante :

EXC +	EXC +	EXC +	EXC A
EXC +	EXC +	EXC	EXC A
EXC +	EXC	EXC	EXC B
EXC	EXC	EXC	EXC C
EXC + ou EXC	EXC + ou EXC	TB	EXC C
3 TB ou 2TB et un autre qualificatif EXC, TB, B, AB			TB
3 B ou 2B et un autre qualificatif EXC, TB, B, AB,			B
3 AB ou 2 AB et un autre qualificatif			AB
3 INS ou 2INS et un autre qualificatif			INS

Classements des 4 premiers de chaque classe :

Les chiens EXC.A seront rassemblés dans le ring . Si il y a moins de 4 chiens, on ajoute les EXC.B, et éventuellement les EXC.C, pour avoir au minimum 4 chiens. Chaque juge établit son classement indépendamment de ses deux collègues. Un barème de points est défini en fonction de ce classement : 1° = 10 points, 2° = 8 points, 3° = 6 points, 4 ° = 4 points.

A l'issue des trois jugements, est déclaré premier le chien qui a obtenu le plus de points, suivi du 2°, du 3°, et du 4°.

En cas d'égalité, est retenu le chien ayant les deux classements les plus élevés

Exemple : le chien A est 1°, 2°, soit 26 points, le chien B est 1°, 1°, 3°, soit 26 points aussi mais B est devant A compte tenu de ses classements.

Au cas où il y aurait encore égalité (probabilité non nulle mais fiable), le classement du président de jury est prépondérant.

Jugement du CACS et de la Reserve de CACS:

Ensuite chaque juge fait son choix, indépendamment de ses collègues, pour le CACS entre les premiers des classes Intermédiaire, Ouvrte, et Travail et pour les RCACS entre le deuxième de la classe choisie pour le CACS et les premiers des autres classes.

47ème Exposition Nationale d'Élevage RASG 2024

TERRASSON-LAVILLEDIEU

CHAMPIONNAT NATIONAL DE CONFORMITE AU STANDARD

RAPPEL DE REGLEMENT

Pour les associations de race organisant annuellement une Exposition Nationale d'Élevage admettant deux Champions par an et par sexe, ces expositions devront réunir un minimum de 50 sujets.

Pour l'obtention du titre de Champion National de Conformité au Standard le chien devra cumuler :

Soit le CACS de l'exposition de Championnat, soit le CACS de l'Exposition Nationale d'Élevage, pour les chiens de chasse ou 2 RCACS de Championnat (SCC ou NE) dans un intervalle de 2 ans, accompagné d'une récompense en travail (au minimum en TB obtenu lors d'un field-trial inscrit au calendrier CUNCA).

Dans le cas où le même chien obtiendrait ces deux CACS dans un délai de 12 mois à partir de l'obtention du 1^{er}, ces récompenses lui resteraient acquises, mais la RCACS de la Nationale d'Élevage serait transformée en CAC sous réserve que le chien l'ayant obtenue remplisse les conditions exigées ci-dessus

Un CACS dans une Exposition Internationale où est obligatoirement attribué le CACIB

Un CACS dans une Exposition Nationale ou Internationale.

Ces deux derniers CACS devront être obtenus dans un délai maximum de deux ans après l'exposition de Championnat ou de la Nationale d'Élevage.

Le CACS de l'exposition de Championnat ou de l'Exposition Nationale d'Élevage ne sera homologué que, si dans les deux ans qui suivent (au cas où il ne l'aurait pas obtenu précédemment), le chien obtient la récompense en Travail exigée ; sinon, le CACS sera attribué au chien ayant obtenu la RCACS sous réserve qu'il remplisse les conditions exigées si dessus.

Les trois CACS devront être obtenus sous trois juges différents.

En outre, le propriétaire devra satisfaire à la procédure d'examen radiographique visant à l'appréciation de l'état des articulations coxo-fémorales mise en place par le comité de la RASG, les seuls stades A et B pouvant prétendre à l'homologation.

Le propriétaire du chien gagnant de l'une de ces deux Expositions ne pourra se prévaloir du titre de Champion de Conformité au Standard que lorsque toutes ces conditions auront été remplies et homologuées par la SCC, qui délivre alors, par courrier, le titre officiel. Toute utilisation abusive du titre non-homologué pourra être sanctionnée par la RASG.

Trophée du chien le plus complet

Ce trophée récompensera le mâle et la femelle engagé en classe individuelle dont le stade de dysplasie n'excédera pas le stade B et qui cumulera le plus de points entre le résultat de la N.E. 2024(coeff 3) et les trois meilleurs résultats obtenus en field depuis le 01 mai 2023. Le barème est le suivant : CACIT : 14 pts, RCACIT : 13 pts, CACT : 12 pts, RCACT : 11 pts, 1^o EXC : 10 pts, 2^o EXC : 9 pts, 3^o EXC : 8 pts, 4^o EXC et EXC : 7 pts, TB : 4 pts, CQN : 2 pts ; bonus de 3 pts pour si il y a au moins un classement de printemps.

Jugements du meilleur chien de l'exposition

Les juges réunis désigneront le meilleur chien de l'exposition entre les premiers des classes Jeune, Champion, Vétéran et les deux CACS.

Jugement des lots d'élevage et des lots de reproduction

lots d'élevage : lot de 3 à 5 chiens, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur, mais pouvant appartenir à plusieurs exposants différents.

lots de reproduction : 1 géniteur (père ou mère) + 3 descendants directs

On applique le barème suivant pour chaque chien du lot : 10 points pour les chiens classés EXC dans les 4 premiers, 8 points pour les chiens ayant un qualificatif EXC, 5 points pour les TB, 5 points de bonus pour les CACS, 3 points de bonus pour les RCACS, 2 points de bonus pour les chiens en classe Travail.

On ajoute ensuite une note d'homogénéité donnée par les juges réunis.

REGLEMENT DE L'EXPOSITION

Il est conforme au règlement des expositions canines avec attribution du CACS de la Société Centrale Canine. Un exemplaire pour consultation est à la disposition des exposants au secrétariat.

47ème Exposition Nationale d'Elevage RASG 2024

TERRASSON-LAVILLEDIEU

DYSPLASIE

Pour chaque chien engagé à cette Nationale d'Elevage et mentionné au catalogue, le Comité de la RASG a décidé de porter la mention de la dysplasie à côté du nom du chien. Les seuls résultats pris en compte sont ceux qui nous ont été fournis par le Professeur GENEVOIX ou le Docteur MIMOUNI, lecteurs officiels et en rapport avec la politique de notre Association, à savoir : stades A, B, C.

Si aucune mention n'est portée, c'est soit que le chien n'a pas été radiographié officiellement, soit que le stade déterminé excède le stade C.

SUJETS RECOMMANDES

RAPPEL DE REGLEMENT

Le titre de "Sujet Recommandé" pourra être décerné aux Setters Gordon mâles et femelles, inscrits au L.O.F (ou à tout autre livre d'origines reconnu par la F.C.I.) au titre de la descendance, qui auront obtenu le titre de Trialer ou de CHCS, le qualificatif "EXC A" ou "EXC B" lors d'une Nationale d'Elevage et présenté un stade de dysplasie "dys A" ou "dys B".

TRES IMPORTANT : CONTRÔLE SANITAIRE

Le contrôle sanitaire des animaux sera assuré par le docteur vétérinaire Christine Ruelle, vétérinaire sanitaire désigné par la Direction Départementale de la Protection des Populations de la Dordogne. Elle pourra refuser l'admission des animaux pour non conformité aux conditions sanitaires. Les animaux présentés doivent être en parfaite santé. L'origine de chacun d'eux devra pouvoir être justifiée à tout moment.

RESPONSABILITE

La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc ... et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leurs lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TESTS GENETIQUES

Pour toute cotation ou homologation, le chien devra être testé pour le gène NCLD.

Pourront être inscrit sur le pedigree en plus de la dysplasie le résultat des tests concernant la Céroïde Lipufuscino Neurologique gène NCLD, l'Ataxie Cérébelleuse gène HA et l'Atrophie Progressive de la Rétine gène rcd4.

Le test appartenant au propriétaire, le docteur Yves Piedvache, vice-président de la RASG ou le président de la RASG ne demanderont à la S.C.C. que l'inscription des chiens dont les propriétaires auront donné leur accord par écrit ou par mail.

IDENTIFICATION ADN

Pour toute cotation ou homologation, le chien devra être identifié génétiquement.

Avec l'identification ADN, il n'est pas question de savoir si votre animal est porteur d'une mutation délétère pour sa santé ou d'un allèle de couleur ou de morphologie particulier. Il n'est pas non plus question d'identifier le type racial de votre chien : le résultat de ce test n'est pas interprétable en tant que tel mais donne une **carte d'identité génétique unique** de votre chien.

Lorsqu'un laboratoire détermine l'empreinte génétique de votre chien, il détermine en réalité la combinaison d'allèles que possède votre animal pour une vingtaine de marqueurs validés internationalement (norme ISAG). Pour chacun de ces marqueurs, votre chien a hérité un allèle de son père et un allèle de sa mère. La comparaison de l'empreinte génétique de votre chien avec celle de ses deux parents permet de **certifier sa filiation**.

47ème Exposition Nationale d'Elevage RASG 2024

TERRASSON-LAVILLEDIEU

RECOMPENSES ET TROPHEES

RECOMPENSES INDIVIDUELLES

SOUVENIR A CHAQUE GORDON DES CLASSES BABY ET PUPPY

1 COUPE AUX QUATRE PREMIERS DE CHAQUE CLASSES

(Jeune, Intermédiaire, Ouverte, Travail, Champion et Vétéran)

1 COUPE AUX CACS

1 COUPE AUX RCACS

1 COUPE AU MEILLEUR CHIEN DE LA JOURNEE

1 Peinture offerte par Mme FREYGEFOND au meilleur jeune

1 Peinture offerte par Mme FREYGEFOND au meilleur sujet de la journée

RECOMPENSES COLLECTIVES

1 COUPE AUX QUATRE PREMIERS LOTS D'ELEVAGE

1 COUPE AUX QUATRE PREMIERS LOTS DE REPRODUCTION

TROPHEES

TROPHEE « Christiane ODDO »

Au premier chien de la classe champion mâle

TROPHEE « PATIO D'EDEN »

A la première chienne de la classe ouverte femelle

TROPHEE « STYLMAN »

Au premier chien de la classe ouverte mâle

TROPHEE « LOOK OF LADY WOODCOCK »

A la femelle Gordon de moins de 3 ans le jour de la NE, résidant en France, qui obtient au cours de la NE un 1er EX en classe champion, travail, ouverte ou intermédiaire.

TROPHEE « VALLON DE CHAVAGNEUX »

Au 1er mâle trialer (ou ayant les résultats en field-trial permettant l'homologation) de la classe travail

TROPHEE « L'ENVOL DE LA MORDOREE »

A la 1ère femelle trialer (ou ayant les résultats en field-trial permettant l'homologation) de la classe travail

CHALLENGE « BRUMES DE LA PREE/PMA »

Pour la meilleure tête de la journée toutes classes confondues

1 TROPHEE AU CHIEN LE PLUS COMPLET MALE

1 TROPHEE AU CHIEN LE PLUS COMPLET FEMELLE

Statistiques des chiens inscrits

7e GROUPE

SETTER GORDON.....	108
BABY MALES.....	De 1 à 1..... 1
PUPPY MALES.....	De 2 à 3..... 2
JEUNE MALES.....	De 4 à 7..... 4
INTERMEDIAIRE MALES.....	De 33 à 33..... 1
OUVERTE MALES.....	De 8 à 108..... 27
TRAVAIL MALES.....	De 35 à 107.... 9
CHAMPION MALES.....	De 43 à 45..... 3
VETERAN MALES.....	De 46 à 48..... 3
BABY FEMELLES.....	De 49 à 50..... 2
PUPPY FEMELLES.....	De 51 à 52..... 2
JEUNE FEMELLES.....	De 53 à 61..... 9
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 62 à 64..... 3
OUVERTE FEMELLES.....	De 65 à 89..... 25
TRAVAIL FEMELLES.....	De 90 à 99..... 10
CHAMPION FEMELLES.....	De 100 à 102.. 3
VETERAN FEMELLES.....	De 103 à 106.. 4

Soit 108 chiens inscrits pour 16 races dans le 7e Groupe

Soit 108 chiens inscrits pour 16 classes à l'exposition de N.E. Setter Gordon

JURY

M. TOULET Régis (108)

SETTER GORDON

CLASSE BABY Mâles : 1	CLASSE PUPPY Mâles : 2
CLASSE JEUNE Mâles : 4	CLASSE INTERMEDIAIRE Mâles : 1
CLASSE OUVERTE Mâles : 27	CLASSE TRAVAIL Mâles : 9
CLASSE CHAMPION Mâles : 3	CLASSE VETERAN Mâles : 3
CLASSE BABY Femelles : 2	CLASSE PUPPY Femelles : 2
CLASSE JEUNE Femelles : 9	CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 3
CLASSE OUVERTE Femelles : 25	CLASSE TRAVAIL Femelles : 10
CLASSE CHAMPION Femelles : 3	CLASSE VETERAN Femelles : 4

SETTER GORDON

CLASSE BABY MALES - JUGE M. TOULET Régis

TRES PROMETTEUR **1** [WUAF DU CLOS DE LA CAPITAINERIE](#)
LOF : 049906 Tat : 250269610940116 né le 24/11/2023 (RIO DES QUASARS X ROMANEE DU CLOS DE LA CAPITAINERIE) Prod. M. DESJARIGES Jean-Luc Prop. M. LEPLAT François

CLASSE PUPPY MALES - JUGE M. TOULET Régis

TRES PROMETTEUR **2** [CRAIG SWEVEN](#)
SPKP : 537 Tat : 941000027481895 né le 24/10/2023 (NIEL DES QUASARS X GABBANA BLACK IVY) Prod. Mme BARAK Aniko Prop. Mme THERY Sylvie

Meilleur Puppy PROMETTEUR **3** [UBAC DE L'ESPOIR DES BECOTS](#)
LOF : 049876 Tat : 250269699686323 né le 30/10/2023 (NINJA DE LA VALLEE DE LA LEYRE X MOON DES QUASARS) Prod. Mme GUILBERT-JULIEN Laurence Prop. M. DOLAY Jacques

CLASSE JEUNE MALES - JUGE M. TOULET Régis

2e EXCELLENT **4** [ULTRA-TRAIL DE LA GRANGE DE PLOUMAJOU](#)
LOF : 049450/08736 Tat : 250268780584280 né le 10/03/2023 (NASH DE LA GRANGE DE PLOUMAJOU X NANGA PARBAT DU CLOS DE LA CAPITAINERIE) Prod. M. Mme BORDES Jean et Marie Prop. M. SARRERE Fabien

3e EXCELLENT **5** [ULYSSE DE LA PRAIRIE DE LAUBART](#)
LOF : 049559 Tat : 250269610548727 né le 03/05/2023 (O'NEAL DU CLOS DU CORNOUILLER X NALA DE LA FLECHE NOIRE ET FEU) Prod. M. LACROIX Thierry Prop. M. LACROIX Thierry

4e EXCELLENT **6** [UTAH DE LA GRANGE DE PLOUMAJOU](#)
LOF : 049448 Tat : 250268743989364 né le 10/03/2023 (NASH DE LA GRANGE DE PLOUMAJOU X NANGA PARBAT DU CLOS DE LA CAPITAINERIE) Prod. M.Mme BORDES Jean et Marie Prop. M. MARFOUTINE Christian

1er EXCELLENT **7** [WINCHESTER OF LADY WOODCOCK](#)
LOSH : 01372345 Tat : 981100006006355 né le 02/06/2023 (CELTIC CARBON KOCHANEJ EMILKI X CH FAMOUS WOODCOCK LEGEND KOCHANEJ EMILKI) Prod. M. Mme MATERNE Philippe / SAPIN Marie-Lyne Prop. M. MATERNE Philippe

CLASSE INTERMEDIAIRE MALES - JUGE M. TOULET Régis

1er TRES BON **33** [THOR DE LA FORET DE BLANCHFORT](#)
LOF : 049029/08686 Tat : 250269610524548 né le 21/06/2022 (TYTINGENS PEPE X DISTAL DE BIASKA) Prod. Mme BOUTENEIGRE-ALIBERT Véronique Prop. M. FATIN Yannick

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE M. TOULET Régis

3e EXCELLENT **8** [BLACK IVY TARANTINO](#)
PKR : VII-19214 Tat : 616011310001805 né le 28/08/2020 (LUDSTAR TAMBURELLO X LULLABY BLACK IVY) Prod. Mme WITKOWSKA Agata Prop. M. DEFARGES Christian

EXCELLENT **9** [MORVAN DE KORRIGAN FOREST](#)
LOF : 045308/08104 Tat : 250268712506152 né le 03/09/2016 (INCA DE KORRIGAN FOREST X HIGHLAND DE KORRIGAN FOREST) Prod. Mlle M. L'ECHELARD Audrey / TRONEL Julien Prop. M. SURET Antoine

EXCELLENT **10** [NASH DE LA GRANGE DE PLOUMAJOU](#)
LOF : 045472/08131 Tat : 250269606912308 né le 01/03/2017 (JORAM DU CLOS DE LA CAPITAINERIE X JALIE DU CLOS DE LA CAPITAINERIE) Prod. M. Mme BORDES Jean et Marie Prop. M. SARRERE Fabien

EXCELLENT	11	<u>OMER DE BLEUE MAISON</u>	LOF : 046502/08340 Tat : 250269811627391 né le 25/10/2018 (IRISH COFFEE DES PRALINES D'AUBEJOUX X JUNON DE BLEUE MAISON) Prod. MM. Mme DUPUIS Alain, David et Edith Prop. Mme THERY Sylvie
EXCELLENT	12	<u>OSIRIS DE LA SOURCE DE MARY</u>	LOF : 046222/08310 Tat : 250268501435411 né le 12/05/2018 (HEROS DU BOIS DES MAYONNES X MALINE DE LA SOURCE DE MARY) Prod. M. GRIFFEUILLE Pierre Prop. M. CLAUSSE Benoit
EXCELLENT	13	<u>PAXTON DE LA GRANGE DE PLOUMAJOU</u>	LOF : 046783/08425 Tat : 250269608218495 né le 13/04/2019 (LINK'IN PARK DE LA GRANGE DE PLOUMAJOU X JALIE DU CLOS DE LA CAPITAINERIE) Prod. M.Mme BORDES Jean et Marie Prop. M. MARFOUTINE Joss
2e EXCELLENT RCACS	14	<u>PHOEBUS DES COTEAUX DU MAINE MARREAU</u>	LOF : 046852/08404 Tat : 264NCP né le 09/06/2019 (FAMOUS BAD BOY KOCHANEJ EMILKI X MOSKA DES COTEAUX DU MAINE MARREAU) Prod. M. DUBREUIL Joël Prop. M. DUBREUIL Joël
EXCELLENT	15	<u>RAFA DE LA GRANGE DE PLOUMAJOU</u>	LOF : 047834/08535 Tat : 250268743616850 né le 12/11/2020 (MOZART DE LA GRANGE DE PLOUMAJOU X NANGA PARBAT DU CLOS DE LA CAPITAINERIE) Prod. M.Mme BORDES Jean et Marie Prop. M. MESSMER Patrice
EXCELLENT	16	<u>RAFFUT DU CLOS DE LA CAPITAINERIE</u>	LOF : 047490/08467 Tat : 250268743334698 né le 27/04/2020 (NYLS DU VALLON DE CHAVAGNEUX X JAZZ DU CLOS DE LA CAPITAINERIE) Prod. M. DESJARIGES Jean-Luc Prop. M. LASLIER Pierre
EXCELLENT	17	<u>RAMBO DU VIGNOLE D'ANJOU</u>	LOF : 047390/08430 Tat : 250269608554780 né le 28/01/2020 (DEVIL DES COTEAUX DU MAINE MARREAU X MELUSINE DU VIGNOLE D'ANJOU) Prod. M. CHARBONNIER Ludovic Prop. M. SOULLARD Yanick
EXCELLENT	18	<u>RAMSES DES PLAINES DU COGLAIS</u>	LOF : 047228/08518 Tat : 250269608541453 né le 20/01/2020 (LAURELHACH ENCOUNTER X JULIA'S ROSE DE COLEMPCE) Prod. M. VEILLARD Arnaud Prop. M. SURET Antoine
EXCELLENT	19	<u>R'BOSS DU VALLON DES BECASSES</u>	LOF : 047706/08495 Tat : 250268501829842 né le 29/07/2020 (GAMBLER DE LA CAMPAGNE GRAVEE X MADLY DU VALLON DES BECASSES) Prod. M. Mme BENNIC Serge et Sylvie Prop. M. SUBSOL Gérard
EXCELLENT	20	<u>REBUS DU VALLON DES BECASSES</u>	LOF : 047593/08459 Tat : 250269100209344 né le 16/06/2020 (LANCER DU VALLON DES BECASSES X PLUME DU VALLON DES BECASSES) Prod. M. BENNIC Serge et Sylvie Prop. M. BADET Michel
ABSENT	21	<u>ROC DE LA GRANGE DE PLOUMAJOU</u>	LOF : 047273/08501 Tat : 250269608481400 né le 04/03/2020 (LAAWAN DU CLOS DE LA CAPITAINERIE X JALIE DU CLOS DE LA CAPITAINERIE) Prod. M. Mme BORDES Jean et Marie Prop. M. MARTENS Thierry
EXCELLENT	22	<u>SAM DU VALLON DES BECASSES</u>	LOF : 048348/08601 Tat : 250268502050671 né le 25/06/2021 (LINK' IN PARK DE LA GRANGE DE PLOUMAJOU X MALTESE DU VALLON DES BECASSES) Prod. M. Mme BENNIC Serge et Sylvie Prop. M. DOLAY Jacques
EXCELLENT	23	<u>SAPHYR DE LA VALLEE DE LA LEYRE</u>	LOF : 048668/08642 Tat : 250269590835979 né le 13/12/2021 (ONYX DES HAUTS DE TAULISSE X NEGUE DE LA VALLEE DE LA LEYRE) Prod. M. LEGLISE Jean-Louis Prop. M. HOLUIGUE Stéphane

EXCELLENT	108	<u>SCOTT DE L'ESPOIR DES BECOTS</u>	LOF : 048328/08619 Tat : 250269699506681 né le 11/06/2021 (NINJA DE LA VALLEE DE LA LEYRE X MOON DES QUASARS) Prod. M. GUILBERT JULIEN Laurence Prop. M. BICHERON Alain
EXCELLENT	24	<u>SETHI DU CHAMP NOIR EN FEU</u>	LOF : 048102 Tat : 250269608790872 né le 15/04/2021 (LOCHNESS DES HAUTS DE TAULISSE X MOYA DE L'ENVOL DE LA MORDOREE) Prod. M. RIBIERE Jean-Pierre Prop. M. DECLERCQ Igor
EXCELLENT	25	<u>SHARAV DU CLOS DE LA CAPITAINERIE</u>	LOF : 048135/08620 Tat : 250268723150229 né le 06/05/2021 (LAAWAN DU CLOS DE LA CAPITAINERIE X JAG DU CLOS DE LA CAPITAINERIE) Prod. M. DESJARIGES Jean-Luc Prop. M. ESCALANTE Jérémy
TRES BON	26	<u>SPARROW DES PRALINES D'AUBEJOUX</u>	LOF : 048020/08545 Tat : 250269608876037 né le 18/02/2021 (LINEL DES PRALINES D'AUBEJOUX X JUNIE DES PRALINES D'AUBEJOUX) Prod. Mme VERSAVAU Christine Prop. M. CASSAGNE Philippe
ABSENT	27	<u>STORM DES RIVES DE LA PENFELD</u>	LOF : 048364/08638 Tat : 250269590374738 né le 13/07/2021 (ILDUT DU BUISSON AU CERF X NIGHT DE LA CHAUME RIGAUT) Prod. M. RIVOAL Jean-Pierre Prop. M. RIVOAL Jean-Pierre
EXCELLENT	28	<u>TAHOE DES PRALINES D'AUBEJOUX</u>	LOF : 048806/08684 Tat : 250269590763911 né le 28/03/2022 (AMSCOT ALL YOU NEED IS LOVE (DIT NEILAN) X JUNIE DES PRALINES D'AUBEJOUX) Prod. Mme VERSAVAU Christine Prop. M. CROCHEZ Frédéric
1er EXCELLENT CAC3	29	<u>TAIKO DU MANOIR DE DIANE</u>	LOF : 048930/08661 Tat : 250269610329058 né le 12/04/2022 (AMSCOT ALL YOU NEED IS LOVE X NIKKITA DU MANOIR DE DIANE) Prod. M. Mme BUYCK Patrick et Martine Prop. Mme GRAFF Nathalie
4e EXCELLENT	30	<u>THALES DU MANOIR DE DIANE</u>	LOF : 048932 Tat : 250269610329331 né le 12/04/2022 (AMSCOT ALL YOU NEED IS LOVE X NIKKITA DU MANOIR DE DIANE) Prod. M. Mme BUYCK Patrick et Martine Prop. M. LECUYER Guillaume
ABSENT	31	<u>THE GLENDRONACH OF LADY WOODCOCK</u>	LOSH : LOSH1303490 Tat : 900113000903127 né le 19/01/2020 (LINEL DES PRALINES D'AUBEJOUX X FAMOUS WOODCOCK LEGEND KOCHANEJ EMILKI) Prod. M. Mme MATERNE Philippe / SAPIN Marie-Lyne Prop. M. MARTENS Thierry
EXCELLENT	32	<u>THOMAS DU MANOIR DE DIANE</u>	LOF : 048929/08654 Tat : 250269610329223 né le 12/04/2022 (AMSCOT ALL YOU NEED IS LOVE X NIKKITA DU MANOIR DE DIANE) Prod. M. Mme BUYCK Patrick et Martine Prop. M. CLAUSE Benoit
TRES BON	34	<u>TILT DES COTEAUX DU MAINE MARREAU</u>	LOF : 049329 Tat : 250269610270349 né le 10/07/2022 (PHOEBUS DES COTEAUX DU MAINE MARREAU X JANNA DE LA BRUME AU MATIN) Prod. M. DUBREUIL Joël Prop. M. DUBREUIL Joël

CLASSE TRAVAIL MALES - JUGE M. TOULET Régis

3e EXCELLENT	35	<u>ARCO DE BIASKA</u>	LOE : 2337366 Tat : 941000019286223 né le 15/09/2016 (SUNDOWNER'S EMPORIO X LATIKA VOM EIXELBERG) Prod. M. BALADO CASAL Jesus Prop. M. BALADO CASAL Jesus
EXCELLENT	36	<u>MONSTER DE LA LANDE BRULEE</u>	LOF : 044950/08072 Tat : 250268731616683 né le 24/06/2016 (HOLD UP DU GRAND VALY X IRIS DES RIVES DE L'ILDUT) Prod. MM. LE FOULGOC Franck / ROBIC Yann Prop. M. GUILLOT Damien

EXCELLENT	107	<u>NINJA DE LA VALLEE DE LA LEYRE</u>	LOF : 045674/08299 Tat : 250269606896562 né le 07/06/2017 (HARSOUILLE DES HAUTS DU BARRY X HATYLA DE LA VALLEE DE LA LEYRE) Prod. M. LEGLISE Jean-Louis Prop. M. LEBRET Franck
1er EXCELLENT	37	<u>NYLS DU VALLON DE CHAVAGNEUX</u>	LOF : 045974/08263 Tat : 250268732071806 né le 25/10/2017 (HOUSSE DES HAUTES COIFFES X JAYA DU CLOS DE LA CAPITAINERIE) Prod. M. LOUVET Romaric Prop. M. KNOCKAERT Bruno
2e EXCELLENT	38	<u>ONYX DES HAUTS DE TAULISSE</u>	LOF : 046388/08291 Tat : 250268501385872 né le 09/04/2018 (HERCULE DES HAUTES COIFFES X GINI DES HAUTS DE TAULISSE) Prod. M. LAURENT Philippe Prop. M. HOLUIGUE Stéphane
4e EXCELLENT	39	<u>R'INVERLEVEN DE LA FLECHE NOIRE ET FEU</u>	LOF : 047266/08433 Tat : 250269608409328 né le 18/02/2020 (GANDSPETTE X J'ARRAN DU CLOS DE LA CAPITAINERIE) Prod. M. ANDRE Eric Prop. M. ANDRE Eric
EXCELLENT	40	<u>SUN DU CHAMP NOIR EN FEU</u>	LOF : 048101/08627 Tat : 250269608921328 né le 15/04/2021 (LOCHNESS DES HAUTS DE TAULISSE X MOYA DE L'ENVOL DE LA MORDOREE) Prod. M. RIBIERE Jean-Pierre Prop. M. MASSOUBRE Alain
EXCELLENT	41	<u>TITAN DE L'ESPOIR DES BECOTS</u>	LOF : 048867/08714 Tat : 250269699514242 né le 29/03/2022 (NINJA DE LA VALLEE DE LA LEYRE X MOON DES QUASARS) Prod. Mme GUILBERT-JULIEN Laurence Prop. M. KNOCKAERT Bruno
EXCELLENT	42	<u>TYTINGENS PEPE</u>	LOF : 047858/08411 Tat : 578098100661993 né le 01/06/2019 (HEH DU GRAND VALY X TYTINGENS MILLI) Prod. M. INGEBRETSEN RUNE Prop. M. GUILLOT Damien
CLASSE CHAMPION MALES - JUGE M. TOULET Régis			
2e EXCELLENT	43	<u>AMSCOT DREAM LOVER</u>	VDH : DGSZ 18/3330 Tat : 977200009156457 né le 28/01/2017 (YENNADON LOCHAN AT RUBYMOON X STORSKOGENS AMOR JOY OF AMSCOT) Prod. Mme COLLINS-PITMAN Jean Prop. M. KRAUSE Gero
1er EXCELLENT	44	<u>GIORGIO BLACK IVY</u>	PKR : VII-17137 Tat : 616099110012168 né le 25/02/2018 (LUDSTAR GRISSOM X BLACK IVY LULLABY) Prod. Mme WITKOWSKA Agata Prop. M. DEFARGES Christian
3e EXCELLENT	45	<u>NIEL DES QUASARS</u>	LOF : 045527/08156 Tat : 250269606839977 né le 15/03/2017 (I'WINSTON DES QUASARS X HELIA DES QUASARS) Prod. M. GUILBERT Yves Prop. Mme THERY Sylvie
CLASSE VETERAN MALES - JUGE M. TOULET Régis			
1er EXCELLENT	46	<u>LAURELHACH ENCOUNTER</u>	LOF : 044030/07781 Tat : 958000010119243 né le 27/03/2014 (TRISETER CELTIC LINK WITH LAURELHACH X LAURELHACH LEGACY) Prod. Mme BOXALL Prop. M. DEFARGES Christian
2e EXCELLENT	47	<u>LINK'IN PARK DE LA GRANGE DE PLOUMAJOU</u>	LOF : 044266/07989 Tat : 250269606381682 né le 05/05/2015 (HEYRTON DU CLOS DE LA CAPITAINERIE X EVA) Prod. M. Mme BORDES Jean et Marie Prop. Mme BORDES Marie
3e EXCELLENT	48	<u>SUNDOWNER'S EMPORIO</u>	LOE : 2065341 Tat : 276098104184251 né le 26/02/2011 (CALEDONIAN HUNTERS AMUN X SUNDOWNER'S WILD WHOPIE) Prod. Mlle MUSCAT Kim-Alexia Prop. M. BALADO CASAL Jesus

CLASSE BABY FEMELLES - JUGE M. TOULET Régis

- TRES PROMETTEUR** **49** **UESSANT D'UNE HISTOIRE DE PLUME**
 LOF : 049944 Tat : 250269300356183 née le 14/12/2023 (NESTOR DE L'ESTRAN DE L'IROISE X PHENOMENE D'UNE HISTOIRE DE PLUME) Prod. Mme ROUSSEAU Aurélie Prop. Mme KERVENNIC TROUGNOUX Hélène
- PROMETTEUR** **50** **USHKA D'UNE HISTOIRE DE PLUME**
 LOF : 049939 Tat : 250269300356330 née le 14/12/2023 (NESTOR DE L'ESTRAN DE L'IROISE X PHENOMENE D'UNE HISTOIRE DE PLUME) Prod. Mme ROUSSEAU Aurélie Prop. Mme DUBOY Sylvia

CLASSE PUPPY FEMELLES - JUGE M. TOULET Régis

- TRES PROMETTEUR** **51** **U'KIMWILDE DU CLOS DE LA CAPITAINERIE**
 LOF : 049863 Tat : 250269610893563 née le 07/11/2023 (R'INVERLEVEN DE LA FLECHE NOIRE ET FEU X NED'SHERAN DU CLOS DE LA CAPITAINERIE) Prod. M. DESJARIGES Jean-Luc Prop. M. Mme DESJARIGES Jean-Luc et Danielle
- PROMETTEUR** **52** **UXCELLA DE LA SOURCE DE MARY**
 LOF : 049818 Tat : 250269610819222 née le 19/09/2023 (AMSCOT ALL YOU NEED IS LOVE X MALINE DE LA SOURCE DE MARY) Prod. M. GRIFFEUILLE Pierre Prop. Mme GRIFFEUILLE Maryline

CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE M. TOULET Régis

- EXCELLENT** **53** **ULTIME DE LA GRANGE DE PLOUMAJOU**
 LOF : 049447 Tat : 250268743989368 née le 10/03/2023 (NASH DE LA GRANGE DE PLOUMAJOU X NANGA PARBAT DU CLOS DE LA CAPITAINERIE) Prod. M. Mme BORDES Jean et Marie Prop. M. BOISSET Etienne
- 2e EXCELLENT** **54** **ULTYME DE LA FLECHE NOIRE ET FEU**
 LOF : 049625 Tat : 250269699635745 née le 14/06/2023 (R'INVERLEVEN DE LA FLECHE NOIRE ET FEU X SCAPA DE LA FLECHE NOIRE ET FEU) Prod. M. ANDRE Eric Prop. Mme CHAPON Sylvie
- TRES BON** **55** **UMI DU VALLON DES BECASSES**
 LOF : 049658 Tat : 250269300293979 née le 18/06/2023 (R'BOSS DU VALLON DES BECASSES X NIVE DU VALLON DES BECASSES) Prod. M. Mme BENNIC Serge et Sylvie Prop. M. ARNAUD-GODDET Vincent
- 1er EXCELLENT** **56** **UNA ROSE DES PLAINES DU COGLAIS**
 LOF : 049593 Tat : 250269591235383 née le 02/05/2023 (AMSCOT DREAM LOVER X ROSE DES PLAINES DU COGLAIS) Prod. M. VEILLARD Arnaud Prop. M. VEILLARD Arnaud
- Meilleur Jeune EXCELLENT** **57** **UNIC DES QUASARS**
 LOF : 049611 Tat : 250269699625619 née le 06/06/2023 (NINJA DE LA VALLEE DE LA LEYRE X OLLIA DES QUASARS) Prod. M. GUILBERT Yves Prop. M. RAULT Philippe
- EXCELLENT** **58** **UNINA DE LA FORET D'ORTE**
 LOF : 049743 Tat : 250269610706420 née le 14/06/2023 (REX DU BOIS DES ECOTS X MIRKA) Prod. Mme PORNIN Danielle Prop. M. LALLET Jean-Pierre
- 3e EXCELLENT** **59** **UPA DE LA FLECHE NOIRE ET FEU**
 LOF : 049634 Tat : 250269699575114 née le 14/06/2023 (R'INVERLEVEN DE LA FLECHE NOIRE ET FEU X SCAPA DE LA FLECHE NOIRE ET FEU) Prod. M. ANDRE Eric Prop. M. ANDRE Eric
- 4e EXCELLENT** **60** **U'SNIPE DES PLAINES DU COGLAIS**
 LOF : 049592 Tat : 250269591189490 née le 02/05/2023 (AMSCOT DREAM LOVER X ROSE DES PLAINES DU COGLAIS) Prod. M. VEILLARD Arnaud Prop. M. CAYRE Eric
- TRES BON** **61** **USTE DE LA VALLEE DE LA LEYRE**
 LOF : 049812 Tat : 250269591271226 née le 07/06/2023 (TYTINGENS PEPE X NEGUE DE LA VALLEE DE LA LEYRE) Prod. M. LEGLISE Jean-Louis Prop. M. LEGLISE Jean-Louis

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE M. TOULET Régis

- 1er EXCELLENT **62** **TANGANYIKA DE L'ENVOL DE LA MORDOREE**
 LOF : 049058/09971 Tat : 250269610422389 née le 06/07/2022 (MOJITO DU CLOS DES COQUELICOTS X MASSAI DE L'ENVOL DE LA MORDOREE) Prod. M. SOUSTRE Thierry Prop. Mme M. SOUSTRE Carine et Thierry
- 2e TRES BON **63** **TESS DU VALLON DES BECASSES**
 LOF : 049133/09915 Tat : 250269101033354 née le 04/07/2022 (MOJITO DU CLOS DES COQUELICOTS X NAIJA DU VALLON DES BECASSES) Prod. M. Mme BENNIC Serge et Sylvie Prop. M. BENNIC Serge
- 3e TRES BON **64** **THAIS DE L'ENVOL DE LA MORDOREE**
 LOF : 049059/09903 Tat : 250269610422346 née le 06/07/2022 (MOJITO DU CLOS DES COQUELICOTS X MASSAI DE L'ENVOL DE LA MORDOREE) Prod. M. SOUSTRE Thierry Prop. Mme BOIRAT Marie-Laure

CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE M. TOULET Régis

- ABSENT **65** **NAIA**
 LOF : 045664/09342 Tat : 250269606913752 née le 01/06/2017 (GAROU DES BRUMES DE LA PREE X IONNA) Prod. M. LIGONNIERE Joël Prop. M. CHAUVIN Bernard
- EXCELLENT **66** **NALA DE LA FLECHE NOIRE ET FEU**
 LOF : 045939/09396 Tat : 250269606946004 née le 19/10/2017 (H'CUP DE L'ENVOL DE LA MORDOREE X HAIKA DU CLOS DE LA CAPITAINERIE) Prod. M. ANDRE Eric Prop. M. LACROIX Thierry
- EXCELLENT **67** **NANGA PARBAT DU CLOS DE LA CAPITAINERIE**
 LOF : 045871/09332 Tat : 250268732049932 née le 12/09/2017 (IRISH COFFEE DES PRALINES D'AUBEJOUX X EAGLES DU CLOS DE LA CAPITAINERIE) Prod. M. DESJARIGES Jean-Luc Prop. Mme BORDES Marie
- EXCELLENT **68** **NOUMIE DES QUASARS**
 LOF : 045530/09291 Tat : 250269606841196 née le 15/03/2017 (I'WINSTON DES QUASARS X HELIA DES QUASARS) Prod. M. GUILBERT Yves Prop. Mme DUFRESNOIS Joëlle
- EXCELLENT **69** **OYO DU VALLON DES BECASSES**
 LOF : 046333/09961 Tat : 250268501562265 née le 03/05/2018 (HARSOUILLE DES HAUTS DU BARRY X MADLY DU VALLON DES BECASSES) Prod. M. Mme BENNIC Serge et Sylvie Prop. M. CLERC Philippe
- 4e EXCELLENT **70** **PICKY DES COTEAUX DU MAINE MARREAU**
 LOF : 046856/09753 Tat : 264NCT née le 09/06/2019 (FAMOUS BAD BOY KOCHANEJ EMILKI X MOSKA DES COTEAUX DU MAINE MARREAU) Prod. M. DUBREUIL Joël Prop. M. DUBREUIL Joël
- EXCELLENT **71** **RAVAGE**
 LOF : 047606/09627 Tat : 250268732730595 née le 06/07/2020 (MEMPHIS DES CHARMES DE PINCEVENT X NAYA) Prod. M. JOUSSOT Sylvain Prop. Mme CHAPON Sylvie
- TRES BON **72** **ROMY DE BLEUE MAISON**
 LOF : 047410/09710 Tat : 250269300003660 née le 12/04/2020 (MOKHA DU CH'TI DIEU ET DE L'ALOUETTE X JUNON DE BLEUE MAISON) Prod. MM. Mme DUPUIS Alain, David et Edith Prop. M. DEMADE Maxime
- 1er EXCELLENT **73** **ROSE DES PLAINES DU COGLAIS**
 LOF : 047224/09816 Tat : 250269608541535 née le 20/01/2020 (LAURELHACH ENCOUNTER X JULIA'S ROSE DE COLEMPCE) Prod. M. VEILLARD Arnaud Prop. M. VEILLARD Arnaud
- EXCELLENT **74** **R'VIOLONE DU CLOS DES JEUBES**
 LOF : 047773/09717 Tat : 250268723075674 née le 01/08/2020 (INFERNO-MOJITO DU CLOS DES JEUBES X NIGHT-IN-WHITE-SATIN DES BRUMES DE LA PREE) Prod. M. CAYRE Eric Prop. M. CAYRE Eric

EXCELLENT	75	<u>SCAPA DE LA FLECHE NOIRE ET FEU</u>	LOF : 047960/09760 Tat : 250269608590239 née le 22/01/2021 (ONYX DES HAUTS DE TAULISSE X LYLA DE LA FLECHE NOIRE ET FEU) Prod. M. ANDRE Eric Prop. M. ANDRE Eric
EXCELLENT	76	<u>SHADOW DU CLOS DE LA CAPITAINERIE</u>	LOF : 048044/09795 Tat : 250268723140738 née le 23/02/2021 (LAAWAN DU CLOS DE LA CAPITAINERIE X JT CHAPMANN DU CLOS DE LA CAPITAINERIE) Prod. M. DESJARIGES Jean-Luc Prop. M. Mme DESJARIGES Jean-Luc et Danielle
3e EXCELLENT	77	<u>SHANNAH DES PRALINES D'AUBEJOUX</u>	LOF : 048026/09775 Tat : 250269608876830 née le 18/02/2021 (LINEL DES PRALINES D'AUBEJOUX X JUNIE DES PRALINES D'AUBEJOUX) Prod. Mme VERSAVALU Christine Prop. Mme CHEYLAN Hélène
ABSENT	78	<u>SHIVA DU BOIS DES FIOLLES</u>	LOF : 048472/09828 Tat : 250269610083578 née le 18/08/2021 (LINEL DES PRALINES D'AUBEJOUX X NAIA) Prod. M. Mme CHAUVIN Bernard et Sylvette Prop. M. CHAUVIN Bernard
EXCELLENT	79	<u>SISKA DES RIEUX EN VALDAINE</u>	LOF : 048679/09863 Tat : 250268780059855 née le 26/10/2021 (ARCO DE BIASKA X MYRTILLE DES RIEUX EN VALDAINE) Prod. Mme HAMEL Claudie Prop. M. GUILLON Servais
TRES BON	80	<u>S'TOSCANE</u>	LOF : 048649/09935 Tat : 250268780146744 née le 16/11/2021 (MALT X PRISCA DES TISONS ARDENTS) Prod. Mme MELOIS Nathalie Prop. M. DRANSART Michel
ABSENT	81	<u>SUPER SAIYAN DE LA FLECHE NOIRE ET FEU</u>	LOF : 047968/09761 Tat : 250269608590119 née le 28/01/2021 (HEYRTON DU CLOS DE LA CAPITAINERIE X J'ARRAN DU CLOS DE LA CAPITAINERIE) Prod. M. ANDRE Eric Prop. M. ANDRE Eric
ABSENT	82	<u>SYRENE DU HAUT KERVRAHU</u>	LOF : 048518 Tat : 250269608944164 née le 31/07/2021 (NACIO DE L'ESTRAN DE L'IROISE X PEPSY DE KORRIGAN FOREST) Prod. M. HUET Arnaud Prop. Mlle GENASI Faustine
TRES BON	83	<u>TAIGA DU PUY D'LA BEC</u>	LOF : 048937/09947 Tat : 250268743953353 née le 06/03/2022 (IGOR DE LA CAMPAGNE GRAVEE X MAJAUN DU PUY D'LA BEC) Prod. M. BENNET Frédéric Prop. M. DUBREUIL Joël
2e EXCELLENT	84	<u>TESS DU MANOIR DE DIANE</u>	LOF : 048927/09892 Tat : 250269610329302 née le 12/04/2022 (AMSCOT ALL YOU NEED IS LOVE X NIKKITA DU MANOIR DE DIANE) Prod. M. Mme BUYCK Patrick et Martine Prop. M. PELLE Laurent
EXCELLENT	85	<u>TESSY DE L'ESPOIR DES BECOTS</u>	LOF : 048871/09886 Tat : 250269699514187 née le 29/03/2022 (NINJA DE LA VALLEE DE LA LEYRE X MOON DES QUASARS) Prod. Mme GUILBERT-JULIEN Laurence Prop. M. DARRAGON Thierry
EXCELLENT	86	<u>THAIS DE LA SOURCE DE MARY</u>	LOF : 048948 Tat : 250269610231556 née le 28/04/2022 (HEROS DU BOIS DES MAYONNES X MALINE DE LA SOURCE DE MARY) Prod. M. GRIFFEUILLE Pierre Prop. Mme BULCOURT Valérie
ABSENT	87	<u>TINA DU MANOIR DE DIANE</u>	LOF : 048928/09902 Tat : 250269610329299 née le 12/04/2022 (AMSCOT ALL YOU NEED IS LOVE X NIKKITA DU MANOIR DE DIANE) Prod. M. Mme BUYCK Patrick et Martine Prop. M. JULIEN Patrick
ABSENT	88	<u>TOSSA D MAR DU BOIS DES VENERES</u>	LOF : 048817/09865 Tat : 250268780198334 née le 20/02/2022 (ARCO DE BIASKA X LLEIDA DU BOIS DES VENERES) Prod. Mme M. VAUTRIN Reyes et Gilles Prop. M. VAUTRIN Gilles

EXCELLENT 89 TRIXY DU CLOS DE LA CAPITAINE

LOF : 048899/09881 Tat : 250269610400332 née le 22/04/2022 (LAAWAN DU CLOS DE LA CAPITAINE X NED'SHERAN DU CLOS DE LA CAPITAINE) Prod. M. DESJARIGES Jean-Luc Prop. Mme CHAPON Sylvie

CLASSE TRAVAIL FEMELLES - JUGE M. TOULET Régis**1er EXCELLENT 90 ALMA DE BIASKA**

LOE : 2337363 Tat : 941000019286215 née le 15/09/2016 (SUNDOWNER'S EMPORIO X LATIKA VOM EIXELBERG) Prod. M. BALADO CASAL Jesus Prop. M. BALADO CASAL Jesus

EXCELLENT 91 NEGUE DE LA VALLEE DE LA LEYRE

LOF : 045684/09340 Tat : 250269606888838 née le 07/06/2017 (HARSOUILLE DES HAUTS DU BARRY X HATYLA DE LA VALLEE DE LA LEYRE) Prod. M. LEGLISE Jean-Louis Prop. M. LEGLISE Jean-Louis

EXCELLENT 92 OLLIA DES QUASARS

LOF : 046608/09630 Tat : 250269608179660 née le 02/12/2018 (GEDDUP DU VAL DE CHAUFFOUR X ICE TEA DES QUASARS) Prod. M. GUILBERT Yves Prop. M. RAULT Philippe

4e EXCELLENT 93 RONDA D NOCHE DES CERVELINES DE BREVIANDE

LOF : 047882/09719 Tat : 250268502008403 née le 25/10/2020 (FAMOUS BAD BOY KOCHANEJ EMILKI X MANOUCHE DES CERVELINES DE BREVIANDE) Prod. M. DUCHESNE Denis Prop. M. VAUTRIN Gilles

ABSENT 94 SANSA DE L'ESPOIR DES BECOTS

LOF : 048332/09799 Tat : 250269699506846 née le 11/06/2021 (NINJA DE LA VALLEE DE LA LEYRE X MOON DES QUASARS) Prod. Mme GUILBERT-JULIEN Laurence Prop. M. DELATTRE Marhieu

3e EXCELLENT 95 SILOE DE BLEUE MAISON

LOF : 048270/09845 Tat : 250269610030061 née le 24/06/2021 (AMSCOT ALL YOU NEED IS LOVE X JUNON DE BLEUE MAISON) Prod. MM. Mme DUPUIS Alain, David et Edith Prop. M. DUPUIS Alain

EXCELLENT 96 SKENDALE DE L'ECHO DES BOIS DES NAUX

LOF : 048532/09824 Tat : 250269699514501 née le 11/09/2021 (LEWIS DU CLOS DE LA CAPITAINE X NEOLIS DU VALLON DE CHAVAGNEUX) Prod. M. Mme BOUTINOT Didier et Isabelle Prop. Mme ANSART Nathalie

EXCELLENT 97 TAIGA DU DOMAINE DU MARDYCK

LOF : 049050/09926 Tat : 250268502264766 née le 19/06/2022 (AMSCOT ALL YOU NEED IS LOVE X NALLA DU DOMAINE DE LOUMATPAU) Prod. M. Mme HERBOMEL Thibaut / HUTIN Charlotte Prop. Mme HUTIN Charlotte

2e EXCELLENT 98 TIFFANY DU MANOIR DE DIANE

LOF : 048925/09884 Tat : 250269610329307 née le 12/04/2022 ((CH) AMSCOT ALL YOU NEED IS LOVE X (CH) NIKKITA DU MANOIR DE DIANE) Prod. M. BUYCK Patrick et Martine Prop. M. BUYCK Patrick

CLASSE CHAMPION FEMELLES - JUGE M. TOULET Régis**2e EXCELLENT 100 DAYA DE BIASKA**

LOF : 047751/09547 Tat : 900176000181739 née le 24/07/2019 (SUNDOWNER'S EMPORIO X LATIKA VOM EIXELBERG) Prod. M. BALADO CASAL Jesus Prop. M. SOULLARD Yanick

3e EXCELLENT 101 FAMOUS WOODCOCK LEGEND KOCHANEJ EMILKI

LOSH : 1267258 Tat : 616093900390972 née le 30/05/2017 ((CH) AMSCOT CHEYENNE POACHER X (CH) CELTIC BLACKENED KOCHANEJ EMILKI) Prod. Mme SKLORZ Mariola Prop. M. Mme MATERNE Philippe / SAPIN Marie-Lyne

1er EXCELLENT 102 NIKKITA DU MANOIR DE DIANE

LOF : 046028/09371 Tat : 250268732116272 née le 15/12/2017 ((CH) CELTIC CARBON KOCHANEJ EMILKI X (CH) HYNESSE DE CINQ A SEPT) Prod. M. Mme BUYCK Patrick et Martine Prop. M. BUYCK Patrick

Meilleur de Race

CLASSE VETERAN FEMELLES - JUGE M. TOULET Régis

- 1er EXCELLENT **103** GUINNESS DES COTEAUX DU MAINE MARREAU
LOF : 041418/08478 Tat : 250268710062907 née le 15/06/2011 (THALYS DES QUASARS X CELTE DES COTEAUX DU MAINE MARREAU) Prod. M. DUBREUIL Joël Prop. Mme KERVENNIC TROUGNOUX Hélène
- Meilleur Vétéran**
- 4e EXCELLENT **104** JALIE DU CLOS DE LA CAPITAINERIE
LOF : 043421/08984 Tat : 250268731118646 née le 20/02/2014 (ELMER DU CLOS DE LA CAPITAINERIE X GLENN-MILLER DU CLOS DE LA CAPITAINERIE) Prod. M. DESJARIGES Jean-Luc Prop. Mme BORDES Marie
- 3e EXCELLENT **105** JAYA DU CLOS DE LA CAPITAINERIE
LOF : 043594/08883 Tat : 250268731148251 née le 15/05/2014 (BAXTER DU CHAMP LES COURREGES X DELHI DU CLOS DE LA CAPITAINERIE) Prod. M. DESJARIGES Jean-Luc Prop. M. LOUVET Romaric
- 2e EXCELLENT **106** LLEIDA DU BOIS DES VENERES
LOF : 044168/09041 Tat : 250268500838293 née le 05/03/2015 (AMSCOT CHEYENNE POACHER X FRANCKIE DU BOIS DES VENERES) Prod. Mme TOUBLANC Sylvie Prop. M. VAUTRIN Gilles

Liste des exposants
N.E. Setter Gordon samedi 18 mai 2024

A

ANDRE Eric 345 rue du Dr Chatelier 33620 CEZAC	39-59-75-81
ANSART Nathalie ()	96
ARNAUD-GODDET Vincent ()	55

B

BADET Michel ()	20
BALADO CASAL Jesus Dionisio Aldama 22 01470 AMURRIO (ALAVA) (ESPAGNE)	35-48-90
BENNIC Serge Métairie de Bas 47250 GREZET CAVAGNAN	63
BICHERON Alain 2, impasse du Général Leclerc 02330 COURBOIN	108
BOIRAT Marie-Laure ()	64
BOISSET Etienne 46230 CIEURAC	53
BORDES Marie ()	47-67-104
BULCOURT Valérie ()	86
BUYCK Patrick 4, rue Ampère 91400 SACLAY	98-102

C

CASSAGNE Philippe ()	26
CAYRE Eric 1, rue des Chênes 15140 ST MARTIN VALMEROUX	60-74
CHAPON Sylvie ()	54-71-89
CHAUVIN Bernard 4 impasse de Compostelle 17460 RIOUX	65-78
CHEYLAN Hélène ()	77
CLAUSSE Benoit ()	12-32
CLERC Philippe 3, rue les Hauts de Floyrac 12850 ONET LE CHATEAU	69
CROCHEZ Frédéric ()	28

D

DARRAGON Thierry Chalet le Lys Route de Voette 74360 ABONDANCE	85
DECLERCQ Igor ()	24
DEFARGES Christian 391, chemin du Paraveyre 42520 MACLAS	8-44-46
DELATTRE Marhieu Le Verval 3, rue du Flot 62240 QUESQUES	94
DEMADE Maxime 1, impasse de l'Eglise 02110 VAUX ANDIGNY	72
DESJARIGES Jean-Luc et Danielle 8, impasse des Tourterelles 40090 ST MARTIN D'ONEY	51-76
DOLAY Jacques ()	3-22
DRANSART Michel 11, rue du Château 62123 WANQUETIN	80
DUBOY Sylvia ()	50
DUBREUIL Joël ()	14-34-70-83
DUFRESNOIS Joëlle 1, le Rousset 77510 SABLONNIERES	68
DUPUIS Alain ()	95

E

ESCALANTE Jérémy ()	25
---------------------	----

F

FATIN Yannick Le Riviers 148, route Albert Gaudy 24460 NEGRONDES	33
------------------------------------------------------------------	----

G

GENASI Faustine ()	82
--------------------	----

GRAFF Nathalie ()	29
GRIFFEUILLE Maryline ()	52
GUILLOIN Servais ()	79
GUILLOT Damien ()	36-42

H

HOLUIGUE Stéphane ()	23-38
HUTIN Charlotte 8, rue du Fort Mardyck 62120 AIRE SUR LA LYS	97

J

JULIEN Patrick ()	87
-------------------	----

K

KERVENNIC TROUGNOUX Hélène ()	49-103
KNOCKAERT Bruno ()	37-41
KRAUSE Gero Hessenring 16 65205 WIESBADEN (ALLEMAGNE)	43

L

LACROIX Thierry ()	5-66
LALLET Jean-Pierre ()	58
LASLIER Pierre 3, rue Victor Hugo 95270 NOISY SUR OISE	16
LEBRET Franck ()	107
LECUYER Guillaume ()	30
LEGLISE Jean-Louis 170, chemin de Sauboua 40410 PISSOS	61-91
LEPLAT François ()	1
LOUVET Romaric Chavagneux 42260 ST JULIEN D'ODDES	105

M

MARFOUTINE Christian ()	6
MARFOUTINE Joss ()	13
MARTENS Thierry ()	21-31
MASSOUBRE Alain 8, rue des Genêts 19460 NAVES	40
MATERNE Philippe Rue de Geronart, 298 5100 NAMUR (JAMBES) (BELGIQUE)	7-99
MATERNE Philippe / SAPIN Marie-Lyne Rue de Geronart, 298 5100 NAMUR (JAMBES) (BELGIQUE)	101
MESSMER Patrice ()	15

P

PELLE Laurent ()	84
------------------	----

R

RAULT Philippe ()	57-92
RIVOAL Jean-Pierre 12, route de Toulbroch 29280 PLOUZANE	27

S

SARRERE Fabien ()	4-10
SOULLARD Yanick Le Chaigneraud 16300 MONTCHAUDE	17-100
SOUSTRE Carine et Thierry Villa C - Terre des Causses 411, rue de Chantegrel 24120 PAZAYAC	62
SUBSOL Gérard ()	19
SURET Antoine ()	9-18

T

THERY Sylvie 37 Bis, rue des Vignes Mondaines 60350 TROSLY BREUIL

2-11-45

V

VAUTRIN Gilles ()

88-93-106

VEILLARD Arnaud Le Ruffet 35460 ST ETIENNE EN COGLES

56-73

cedia.fr

au service de la cynophilie



Cédia

s'engage avec vous !

engagements en ligne & résultats des expositions

catalogue, revue, affiche, flyer, newsletter, mailing...



facebook.com/cedia.fr/

